

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article409>



Que se passe-t-il si tu loupes ton bac ?

- LYCEEN.NE.S - Que se passe-t-il si tu n'as pas ton bac ? -



Date de mise en ligne : samedi 25 septembre 2021

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

[rouge]Que se passe-t-il si tu loupes ton bac ?[/rouge]

Tu n'as pas ton bac cette année ? Rassure-toi, ce n'est qu'un incident de parcours. N'abandonne pas et reprépare-le l'année <http://quandjepasselebac.education.fr/jemaccroche/>

[rouge]Se présenter de nouveau[/rouge]. Plus de 75 % des candidats qui repassent le bac général l'obtiennent.

[rouge]Continuer ses études.[/rouge]

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux non-bacheliers. Certaines exigent cependant le "niveau bac" (c'est-à-dire une moyenne supérieure ou égale à 8/20 pour l'ensemble des épreuves).

<https://www.onisep.fr/formation/que-faire-sans-le-bac>

[rouge]Étudier tout en travaillant avec l'alternance.[/rouge]

Grâce à l'alternance, il est possible d'étudier tout en travaillant. Un bon compromis pour ceux qui souhaitent apprendre auprès des professionnels. Cette formule favorise l'accès à l'emploi une fois diplômé. Plusieurs formations sont proposées sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/>

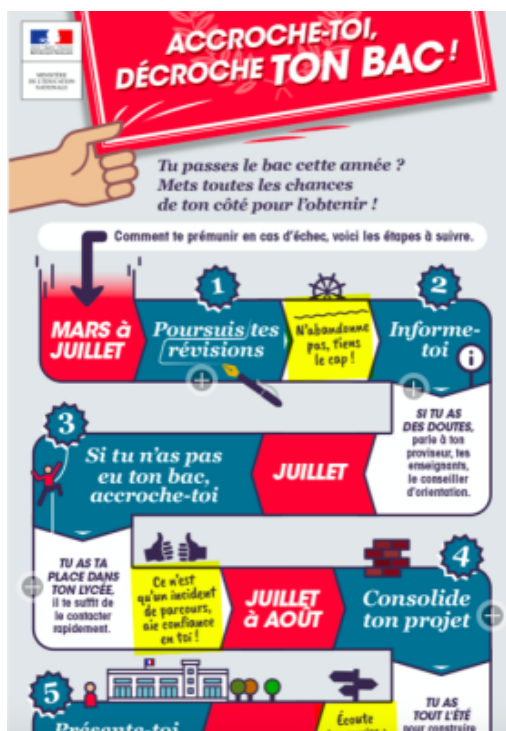
[rouge]Travailler dans la fonction publique.[/rouge]

Sans le bac, il est possible de travailler dans la fonction publique sous différents statuts. <https://www.onisep.fr/cap-vers-l-emploi/Decouvrir-le-monde-professionnel/Travailler-dans-la-fonction-publique-formations-concours-metiers>

[rouge]Reprendre des études plus tard.[/rouge]

Il existe des solutions vous permettant de reprendre des études supérieures, passer des concours d'entrée en écoles ou encore valider vos acquis professionnels.

Plus d'infos sur le site de l'ONISEP - <https://www.onisep.fr/formation/que-faire-sans-le-bac>



Que se passe-t-il si tu loupes ton bac ?

